

# Restauration La TVA à 5,5 % a permis de créer des emplois

**L'accord social signé par les hôteliers restaurateurs avec le gouvernement en échange de la TVA réduite a notamment conduit à la création de 720 emplois en Alsace, l'an dernier.**

Pour faire taire les mauvais langues qui seraient tentées de dire que la TVA à 5,5 % est un « cadeau » fait aux restaurateurs, Jean-Jacques Better, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Haut-Rhin (Umih), a rappelé hier à ses confrères, lors de leur assemblée générale à Colmar, que cette mesure n'était qu'un outil destiné à « rétablir la justice fiscale » par rapport à la restauration à emporter.

## Une baisse mal relayée

Une preuve ? Cette baisse de la TVA a permis, selon le président de l'Umih, de créer 400 nouveaux emplois en 2009 dans le Bas-Rhin et 320 dans le Haut-Rhin. Toutefois, les problèmes de recrutement sont récurrents, avec « plus d'offres d'emplois que de demandes », même si les entrées en apprentissage ont augmenté de 5 %.

Cette baisse de TVA serait



L'Alsace est la région de France où les restaurateurs ont le mieux joué le jeu de la baisse des prix, mais peut-être pas de façon suffisamment explicite, selon les professionnels. Archive Thierry Gachon

d'autant moins un « cadeau » qu'elle était conditionnée par différentes mesures, consignées dans un contrat d'avenir conclu en avril 2009 entre les professionnels de l'hôtellerie restauration et le gouvernement pour trois ans. Cet accord repose sur différents points. Il prévoit une baisse des prix à la carte : « 87 % des restaurateurs ont joué le jeu en Alsace », indique Jean-Jacques Better, citant une enquête de l'Observatoire de la restauration. A ceux qui en douterait, il admet toutefois que la mesure n'a pas été suffi-

samment bien mise en valeur auprès des consommateurs.

L'accord vise aussi à une meilleure rémunération des personnels et à des avantages sociaux en leur faveur. En juillet, les salariés recevront une prime équivalente à une augmentation de 2 % de leur revenu annuel (500 € maximum). Leur couverture sociale sera améliorée grâce à une mutuelle qui devrait être mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2011. « Ce volet social, en plus des prix réduits, représente la moitié du gain de TVA », souligne Jean-Jacques Better.

Enfin, l'accord fixe l'obligation pour les établissements de mettre leur outil de travail en conformité : un pré-diagnostic interviendra en 2012 et les travaux d'aménagement devront être réalisés d'ici 2015.

Les professionnels de la restauration ont également abordé le nouveau classement hôtelier qui sera valable 5 ans : la classification par un organisme agréé (le zéro étoile est supprimé, le 5 étoiles est créé) doit intervenir en 2012.

Anne Vouaux

## Social L'essai a débuté à la Papeterie de Turkheim

Le travail a repris à la Papeterie de Turkheim après cinq semaines de chômage partiel total, le préavis de grève ayant été suspendu pour l'essai de production prévu cette semaine (L'Alsace des 2 et 4 juin). Afin de montrer son savoir-faire à un intermédiaire qui pourrait acheter jusqu'à 100 000 tonnes annuelles de pâte à papier désencrée, l'usine doit répondre à une première commande de 500 tonnes. Quatre jours d'activité étaient annoncés par le directeur : un de préparation, deux de production et un de nettoyage.

D'après la CFDT, le travail aurait repris un jour plus tôt que prévu (vendredi dernier), finirait un jour plus tard (vendredi prochain) et mobiliserait « moins d'un quart des 110 salariés ». Si cet essai s'avère concluant, l'activité pourrait redémarrer peu à peu, avec dix jours travaillés en juillet et une activité maximale en septembre — ce qui ne saurait éviter le licenciement de « maximum 20 % des effectifs » selon le directeur.

## TGV-Rhin-Rhône Les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche fin 2011 ?

Dans un communiqué, François Rebsamen, actuel président de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône Méditerranée, se félicite de la présentation au comité technique de la LGV Rhin-Rhône de « la convention complémentaire permettant de conduire l'ensemble des études "Projet" de la 2<sup>e</sup> tranche de la branche Est et de financer l'intégralité des acquisitions foncières nécessaires ». « Cette convention a également été approuvée par le conseil d'administration de RFF et celui de l'AFIF. Les crédits d'État sont de ce fait disponibles et les équipes de Réseau ferré de France sont en mesure d'achever les études "Projet" et les acquisitions foncières, de telle sorte à pouvoir engager les travaux de cette 2<sup>e</sup> tranche fin 2011 », poursuit le maire de Dijon, qui appelle « les différentes parties prenantes à cette convention à signer celle-ci dans les meilleurs délais ».

« Il s'agit également d'engager au plus vite la préparation du plan de financement », conclut-il. Le coût de la 2<sup>e</sup> tranche de la branche Est, qui concerne ses deux extrémités vers Dijon et Mulhouse, est évalué à un milliard d'euros.

## Télévision Des ratés avec la TNT et des antennistes en colère

Le 2 février dernier, l'Alsace était la 1<sup>re</sup> région française à passer au « tout numérique » pour remplacer la diffusion analogique des chaînes de télévision. Un système moins efficace que prévu.



Les réglages pour capter la TNT : pas toujours aussi simples... Archives T. G.

Les installateurs de téléviseurs et d'antennes se souviendront du passage à la TNT. La réception de certaines chaînes (notamment Arte, la 5 ou encore M6) et l'adaptation des anciens décodeurs n'ont pas toujours été une mince affaire. La Corporation des professionnels de l'audiovisuel, de la télécommunication et de l'électronique du Haut-Rhin, la Copratel, (formée entre autres par des entreprises chargées de la pose des antennes et paraboles), avec à sa tête Vito Colicchio, a décidé de s'exprimer sur le sujet, recevant l'appui de l'Union professionnelle de l'électrométrie et du multimédia (Upem).

## Technique et administration

Entre tuyaux, flux d'informations, réception, hertz, ces professionnels tentent de faire comprendre dans un jargon très technique qu'ils ne sont pas responsables des problèmes liés au nouveau système de télévision. « Tandis que de l'autre côté du Rhin, la transition au numérique a pris une journée et s'est déroulée sans encombre,

dans notre région, des problèmes techniques et un système administratif trop lourd - lié notamment à une absence de communication entre les opérateurs - ont pesé dans la balance pour empêcher le bon déroulement de l'installation », expliquent Yves Olivre, président de l'Upem, et Vito Colicchio.

La corporation haut-rhinoise avertit donc les régions qui vont bientôt passer au tout numérique et dénonce le mutisme de France Télévision Numérique (FTN), chargée de gérer ce passage. L'Upem est chargée de transmettre toutes les doléances alsaciennes à la secrétaire d'État à l'Économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet.

En attendant une réponse gouvernementale, la Copratel et l'Upem demandent aux antennistes, qui se déplacent le plus souvent inutilement, de facturer la prestation à FTN. « La TNT, sensée être gratuite, a finalement un coût élevé, répercuté sur le téléspectateur », concluent les représentants des deux organisations.

Alice Campagnolle

## Colloque Laïcité : « Une liberté définie par la loi »

L'association Espaces Dialogues a réuni des personnalités autour du thème « Idéologies, religions : et la démocratie ? », lors d'un récent colloque à Strasbourg.

Loi sur le voile intégral, création d'écoles communautaires, tensions religieuses... L'actualité a remis la laïcité dans les débats. En s'emparant de ce thème dans son colloque, Espaces Dialogues, un mouvement de réflexion citoyenne de Strasbourg, a voulu discuter de cette idée-phare du modèle républicain avec des élus, des chercheurs universitaires, des juristes et des représentants des institutions religieuses au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, samedi dernier.

## De la dualité scolaire au voile

« C'est une réflexion citoyenne que nous voulions mener autour de l'un des fondements de la démocratie : la laïcité dans la France d'aujourd'hui et ses rapports avec les religions », indique Jean Allouret, son président. Partant de la loi 1905, année de la séparation des églises et de l'État, Liliane Amoudeur, présidente d'honneur d'Espaces Dialogues, la considère comme « une liberté définie par la loi, qui accepte la différence dans l'égalité ». Elle précise : « C'est le contraire de la tolérance », vu comme une forme de « condescendance » marquant la supériorité du tolérant vers le toléré.

Des nuances qui rappellent que

la laïcité d'aujourd'hui est le résultat d'une âpre lutte historique en France, longtemps considérée comme « la fille aînée de l'église », comme l'a rappelé Alain Boyer, spécialiste du droit des religions et auteur de plusieurs livres sur la séparation Église-État.

Et les rapports avec l'islam n'en sont que le dernier prolongement visible pour les intervenants. « L'islam a permis de reposer la question de la laïcité », juge Michel Morineau, adjoint chargé de la culture d'Auxerre et ancien secrétaire national de la Ligue de l'enseignement. Avant 1989 et les premiers foulards, elle était surtout utilisée dans l'opposition entre école publique et privée pour combattre la dualité scolaire. »

## Éviter les amalgames

Bouazza Laatik, maître de conférence à l'Ena, a mis en évidence les difficultés à éviter les amalgames au sein même de la communauté musulmane. Dont la principale est le mélange de la culture pris pour de la religion. Une difficulté mise en évidence par l'universitaire Anne-Sophie Lamine : « Un sondage Ifop montrait que 70 % des musulmans approuvaient la création d'école musulmane, relevait-elle. À la question "Est-ce que vous souhaitez y scolariser vos enfants ?", 3 % ont répondu oui... »

Dans la matinée, Roland Rives, maire de Strasbourg, est intervenu pour rappeler qu'il était le « maître de tous les Strasbourgeois quelle que soit leur confession » et qu'il cherchait surtout à « appliquer une égalité entre tous ». L'ensemble des débats sera bientôt restitué dans des actes.

Saïlesh Gya

# Trophées Six projets primés par Idée Alsace

La cérémonie de remise des 4<sup>e</sup> trophées Idée Alsace s'est déroulée jeudi soir. 15 projets ont été présentés cette année et six ont été récompensés.

« Il n'a pas toujours été facile de faire la part entre les différents dossiers mais il a bien fallu choisir », a souligné Marcel Schott, membre du jury et président de la commission formation à la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. Les 15 projets sont jugés « très bons, à la hauteur des enjeux écologiques, environnementaux et sociaux ».

Idée Alsace, présidée par Jean-François Vierling, rassemble depuis 2005 des entreprises implantées en Alsace, engagées dans « une démarche volontaire de développement durable fondée sur les valeurs de respect, d'humanisme, de rigueur ». Fédérant aujourd'hui plus de 110 entreprises engagées dans le développement durable, soit plus de 25 000 salariés, Idée Alsace prime chaque année des entreprises pour leur



Les lauréats, le jury et les partenaires du concours Idée Alsace 2010.

Photo Florian Gall

engagement dans les domaines qu'elle défend. Des trophées constitués de peintures sur verre créées par Catherine Waller.

## Le palmarès 2010

Le prix d'encouragement a été décerné à l'entreprise strasbourgeoise Aonaba pour la création d'un progiciel et d'un table-PC, un outil qui permet une saisie directe des relevés par les entrepreneurs immobiliers lors des diagnostics des bâtiments.

Le trophée initiative territoriale a

été attribué à l'entreprise Agrivallor de Hirsingue, qui a créé avec cinq agriculteurs de la région des plateformes de compostage pour la valorisation des déchets verts.

Le trophée innovation technologique est allé à l'entreprise Métaufier d'Erstein pour sa nouvelle activité d'extraction et de valorisation des déchets complexes, tels que les plastiques broyés issus des produits électroniques.

Le trophée réalisation d'avenir a été remis à l'entreprise FL Résidence de Kingersheim pour ses constructions de logements col-

lectifs hautement performants en matière énergétique.

Le trophée développement durable a été attribué au LDE de Geispolsheim pour sa réorganisation économique autour de la sobriété énergétique et pour ses services à haute valeur ajoutée.

Le trophée de l'engagement Idée Alsace a été décerné à La Poste pour sa démarche en faveur du développement durable et sa forte implication dans la vie associative d'Idée Alsace.

■ SURFER www ideealsace.com